

8 novembre 2022

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 17 mai 2022: «Pour le réaménagement et la mise en place de nouvelles toilettes dans le parc Bertrand».

Rapport de M. Christian Steiner.

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions par le Conseil municipal lors de sa séance du 17 mai 2022. Elle a été traitée, sous la présidence de M. Valentin Dujoux, le 30 mai 2022 et sous la présidence de M. Rémy Burri le 12 septembre 2022. Les notes de séances ont été prises par M^{me} Alicia Nguyen, que le rapporteur remercie pour la qualité de son travail.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 30 mai 2022

Audition de M. Jean Zahno, pétitionnaire

M. Zahno remarque que le quartier de Champel s'agrandit beaucoup, et qu'il y a une fréquentation énorme du parc Bertrand, notamment autour de la pataugeoire qui atteint parfois le nombre de 1000 personnes. Des personnes lui ont aussi demandé s'il était possible de retaper les anciennes toilettes, ou d'en faire de nouvelles. Il arrive que quatre ou cinq personnes attendent pour les toilettes, et que certaines aillent faire leurs besoins derrière les arbres. Il ajoute que les toilettes actuelles ne sont pas appropriées pour les enfants. Il propose soit de rénover les anciennes toilettes et d'en rajouter, soit d'en construire à un autre endroit du parc. Il pense que la Ville ou un architecte pourra prendre cette décision. Il serait souhaitable de le faire avec les associations si elles ont des requêtes particulières.

Discussion et vote

Le président demande aux commissaires de proposer une suite à apporter au traitement de l'objet.

L'audition de MM. Gomez et Brunet est proposée.

Le président propose donc de soumettre au vote de la commission l'audition de MM. Gomez et Brunet.

Par 11 oui (1 UDC, 2 PLR, 3 S, 2 Ve, 1 LC, 1 MCG, 1 EàG) et 4 abstentions (1 LC, 1 PLR, 1 S, 1 Ve), l'audition est acceptée.

Séance du 12 septembre 2022

Audition de M. Alfonso Gomez, conseiller administratif en charge du département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), accompagné de M. Olivier Robert, adjoint de direction au DFEL, et de M. Jean-Gabriel Brunet, chef du Service des espaces verts (SEVE)

M. Robert introduit que cette pétition demande la remise en état des toilettes du parc Bertrand, ou l'installation de nouvelles toilettes. Il précise être au fait de ce problème, et que cette demande est la bienvenue. Le SEVE préconise la remise en état, la réfection et la réouverture des WC publics qui existent déjà au fond du parc, dans un édifice relativement intéressant. Il précise qu'elles sont aujourd'hui insalubres et fermées. Ces travaux sont de nature à entretenir cette installation: ils ne devraient donc pas relever d'un investissement. Même si ceux-ci viennent à porter sur la structure du bâtiment, ils ne seront pas lourds et relèvent complètement de la compétence de la Direction du patrimoine bâti (DPBA). Il annonce être favorable à la remise à neuf des toilettes, mais pas à l'installation de nouveaux WC.

Questions des commissaires

Une commissaire demande pourquoi ils s'opposent à la construction de nouvelles toilettes.

M. Robert explique ne pas y être opposé. Cependant, il n'est pas raisonnable d'en construire de nouvelles alors qu'un édifice est déjà prévu à cet effet. Il est préférable dans un premier temps de voir ce bâtiment être rénové, et si, par la suite, il se révèle ne pas être suffisant, de construire de nouveaux WC. Il remarque que la présence de WC n'est pas agréable d'un point de vue paysager.

M. Brunet ajoute que l'utilisation des WC dans les parcs est saisonnière. Beaucoup de personnes les utilisent en été, mais beaucoup moins en hiver. Il ajoute qu'il y a une réelle problématique de toilettes sauvages dans les parcs, obligeant le SEVE à mener une vraie réflexion sur la mise à disposition de toilettes temporaires durant la période estivale. Il explique que cela pourrait par exemple être des toilettes sèches. Il indique cependant que la construction de toilettes pérennes ne serait pas raisonnable d'un point de vue économique et de l'architecture paysagère du parc.

Une commissaire demande s'il faudra rajouter à la proposition le coût de la réfection du bâtiment existant.

M. Robert répond que ce n'est pas le cas, car cela fait partie de l'entretien du bâtiment. Cela doit être pris en charge par la DPBA.

La même commissaire souhaite connaître l'échéancier.

M. Gomez explique qu'il s'agit d'une question de négociation avec la DPBA, et de voir quand elle sera en mesure de faire cette réhabilitation.

Toujours la même commissaire demande si les toilettes pourront être rénovées à court terme. M. Gomez ne le sait pas, il faut demander à la DPBA.

M. Robert soulève qu'il serait logique que ce soit fait en même temps que les travaux. Il pense que cela devrait avoir lieu fin 2023, voire début 2024.

Un commissaire demande de quel bâtiment il est question.

M. Robert indique qu'il s'agit d'un tout petit bâtiment se trouvant au sud-est du parc.

M. Gomez ajoute qu'il est un peu caché.

Discussion et vote

Une commissaire des Vert-e-s a une observation d'ordre général. Elle soulève qu'il y a un réel problème de mise à disposition de toilettes en Ville. Les demandes de la population sont récurrentes et émanent de tous les domaines, mais ne sont pourtant pas entendues. On les envoie dans les centres commerciaux ou les restaurants. Elle annonce que les Vert-e-s soutiendront cette pétition.

Une commissaire du parti Le Centre comprend qu'il faut différencier la rénovation des toilettes existantes, et l'installation de nouvelles toilettes, qui n'est pas du ressort du SEVE. Elle relève que le souci majeur est l'utilisation des parcs comme toilettes publiques. Elle demande s'il faudrait auditionner le service compétent, pour avoir son avis à ce sujet.

Une commissaire du Parti socialiste trouve désespérant que rien ne soit fait alors qu'un grand besoin de toilettes est soulevé par les administrations, et ce dans toute la Ville de Genève. Elle rejoint volontiers la position des Vert-e-s, qui est qu'il y a un vrai besoin dans la Ville dans sa globalité. Cependant, s'il n'est pas possible d'élargir le sujet pour les allées de parcs, pourquoi le faire pour des toilettes.

Un commissaire du Parti socialiste souligne que la pétition propose deux alternatives, et que c'est le département compétent qui y répondra. Il pense qu'il est possible de s'épargner une audition et de renvoyer la pétition directement au Conseil administratif.

Un commissaire du Mouvement citoyens genevois rejoint le commissaire préopinant et ajoute que le Conseil administratif est au courant du problème. Il est pour un renvoi au Conseil administratif.

Par 15 oui (1 EàG, 4 S, 3 Ve, 2 LC, 3 PLR, 1 UDC, 1 MCG), la commission accepte à l'unanimité le renvoi au Conseil administratif de la pétition P-466.

Annexe: pétition P-466

P-466 REÇU le
10 MAI 2022

Secrétariat du Conseil Municipal
44 Coulouvrenière
1204 Genève

Genève, le 5 Mai 2022

Pétition
remettre en état anciennes toilettes dans le Parc Bertrand
ou mettre de nouvelles toilettes dans le Parc Bertrand

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver en annexe une pétition signée demandant de compléter l'équipement sanitaire avec de nouvelles toilettes dans le Parc Bertrand.
De nombreuses personnes appuient cette démarche en effet ce magnifique Parc est très fréquenté, par les enfants plus de 400 s'y retrouvent en mai-juin sur les places de jeux et plus de 1000 habitants des quartiers des alentours y font des promenades.
Il devient nécessaire de mettre un équipement sanitaire supplémentaire.

Dans cette attente, je vous présente, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Monsieur Jean Zahno



